

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

## **Commune de Montferrand-le-Château** **Déclaration de Projet valant mise en compatibilité du PLU**

Par arrêté URB.21.08.A3 du 02 mars 2021, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du (PLU) sur le territoire de la commune de Montferrand-le-Château.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 33 jours consécutifs,

**du 22 mars 2021 au 23 avril 2021 inclus.**

La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Montferrand-le-Château n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné M. Jean-Christophe WANTZ en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ en Mairie de Montferrand-le-Château – Siège de l'enquête publique – 45 Rue de Besançon, 25320 Montferrand-le-Château – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Montferrand-le-Château:

- **Le lundi 22 mars de 14h à 17h;**
- **Le samedi 10 avril de 09h à 12h;**
- **Le vendredi 23 avril de 14h à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Montferrand-le-Château, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Mairie de Montferrand-le-Château – M. le commissaire enquêteur**  
**Enquête publique unique – déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU**  
**45 rue de Besançon – 25230 Montferrand-le-Château**

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2376>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

[enquete-publique-2376@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2376@registre-dematerialise.fr).

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Montferrand-le-Château et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Anne-Lise GATRAT, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 87 86 38 ou par mail [anne-lise.gatrat@grandbesancon.fr](mailto:anne-lise.gatrat@grandbesancon.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de La Montferrand-le-Château et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique unique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU de Montferrand-le-Château.

La Présidente,  
Anne VIGNOT  
Maire de Besançon